

Réf: Dossier 401584

## Avis de constitution

### SOCIETE « AKANDJE BRIQUE »

Siège BINGERVILLE AKANDJE II SUR LA Y4 PRES DE  
LA PHARMACIE AKANDJE, Lot 2254, Ilot 273

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKANDJE BRIQUE »

Objet : CONFECTION ET VENTE DE BRIQUES ET PAVE,  
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE AKANDJE II SUR LA Y4 PRES DE  
LA PHARMACIE AKANDJE, Lot 2254, Ilot 273

Dirigeant(s) M ATAR SEYIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04113 du 11/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22793/GTCA/RC/2025 du 11/04/2025

